

# le Mouvement



## Skier au Mont Apic

Page 11

Activités de la semaine de relâche à venir. Surveillez notre page Facebook

Bureau municipal  
819 362-2712

Heures d'ouverture  
Du lundi au jeudi  
de 9 h à 16 h et  
le vendredi de 9h à 12h

290, route 165 Sud, C.P. 245,  
Plessisville (Québec) G6L 2Y7  
info@paroisseplessisville.com



# Mot du conseil

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

L'année 2023 est déjà entamée et avec elle, l'espoir qu'elle sera douce et belle pour chacun d'entre vous. Au niveau municipal, nous espérons que ce sera une année dynamique et positive, marquée par la concrétisation de beaux projets qui seront profitables à tous les citoyennes et citoyens.

Ce début d'année marque le départ à la retraite de la secrétaire et adjointe administrative de la municipalité, Mme Hélène Noël. Après 25 ans de loyaux services, un nouveau chapitre a débuté pour elle le 19 janvier dernier. Nous la remercions chaleureusement pour le travail qu'elle a accompli durant toutes ces années, pour son dévouement, sa loyauté et son professionnalisme. Son sourire contagieux nous manquera assurément lors de nos prochaines visites à l'édifice municipal! Bonne retraite bien méritée chère Hélène!

Comme la fin de quelque chose signifie généralement le début d'une autre, c'est avec enthousiasme que nous avons accueilli au cours des dernières semaines deux nouvelles employées. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Jacinthe Laflamme au poste de secrétaire et à Mme Laurie Sauvageau au poste de responsable des communications et des loisirs.

Comme vous le savez sans doute déjà, le budget 2023 de la municipalité a été adopté en décembre dernier, incluant une hausse moyenne du taux de taxation de 7,27%, ce qui représente un montant de 120 \$ sur une maison ayant une valeur de 180 000 \$. Les municipalités du Québec font face à un contexte inflationniste important et la Paroisse de Plessisville n'y fait pas exception. Alors que l'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 6,8 % en 2022, la municipalité a vu certains de ses coûts subir une hausse avoisinant les 20%.

Parmi les hausses les plus importantes, la quote-part versée à la MRC de L'Érable a bondi de 18,35%. La délégation de compétences vers la MRC est l'extension des responsabilités des municipalités. Sans cette mise en commun de nos services, notre municipalité ferait assurément face à de plus grandes augmentations. Le coût des matières premières nécessaires à la réparation et l'entretien du réseau routier a également connu une très forte hausse, de même que le carburant et les frais d'assurances.

Notre maire s'est engagé à faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales pour demander une réforme de la fiscalité municipale, qui n'est plus adaptée à la réalité des municipalités. Au fil des années, le gouvernement du Québec a transféré plusieurs champs de compétences aux municipalités, sans augmenter les ressources financières de celles-ci. Il y a toutefois une limite à la capacité de payer de nos citoyens. Nous ne pouvons et ne voulons pas vous refiler sans cesse la facture.

## Informations générales

### Services municipaux 819 362-2712

Renseignements généraux #4401  
Entretien des routes ..... #4406  
Matières résiduelles ..... #4401  
Animaux perdus ..... #4406  
Bibliothèque .....#4405

### Collectes des encombrants

O.R.A.P.É. .... 819 362-0001

### Feu (permis de)

MRC de l'Érable .....819 362-2333  
poste 1254

### Urgence municipale

Fins de semaines et soirées

Administration ..... 819 621-8167  
Travaux publics..... 819 291-2241

Nous profitons de l'occasion pour vous informer de notre intention d'instaurer un taux de taxation varié lors de l'élaboration du budget 2024, alors qu'un nouveau dépôt du rôle d'évaluation sera fait par la MRC. Nous souhaitons mettre en place un taux différent pour les immeubles résidentiels, commerciaux, industriels, agricoles et forestiers, afin d'être le plus équitable possible dans la répartition de notre charge fiscale.

En terminant, nous vous invitons à profiter des joies de l'hiver! Il n'y a rien de mieux qu'une marche en plein air, une balade en skis de fond ou en raquettes ou encore une journée de ski alpin pour faire le plein d'énergie! Bonne saison hivernale!

Jean-François, Bélinda, Annick, Jonathan, Rémi, Marc et Joanie



M. Jean-François Labbé, Maire



Mme Bélinda Drolet  
Conseillère district no 1



Mme. Anick Héon  
Conseillère district no 2



M. Jonathan Dubois  
Conseiller district no 3



M. Rémi Brassard  
Conseiller district no 4



Mme. Joanie Bédard  
Conseillère district no 6





# Administration générale

## Séance extraordinaire

du conseil du 8 novembre 2022

La municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 463 500 \$ qui sera réalisé le 14 novembre 2022. La municipalité souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé.

## Séance ordinaire

du conseil du 5 décembre 2022

Certains contribuables n'ont pas acquitté en totalité leur compte de taxe 2021. Un avis leur sera envoyé en précisant que des procédures plus sévères seront prises si le compte

de taxes 2021, avec intérêt, n'est pas acquitté avant le 13 janvier 2023.

La MRC de l'Érable offre la possibilité aux municipalités intéressées de recourir à des services techniques en archivages. Le maire, M. Jean-François Labbé est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Plessisville l'entente en services techniques en gestion documentaire de la MRC de l'Érable. L'entente est pour une période d'un an, à compter du 1er janvier 2023, pour un nombre d'heures annuels de 100 heures.

L'entreprise Ferme Brujo Inc. désire vendre une partie de sa propriété à Groupe Mir-Ca Inc. Une autorisation de la CPTAQ est nécessaire puisque l'entreprise souhaite vendre les lots 4 017 459, 4 017 458 et 4 017 462. Cette demande n'aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants. Cette demande ne contrevient à aucun règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité. Il a été résolu d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la commission du territoire agricole du Québec par la Ferme Brujo Inc.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville s'est vu accorder une aide financière maximale de 1 611 143\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Il était de la responsabilité de la Municipalité de faire réaliser les travaux à l'intérieur d'une période de douze mois, mais les travaux n'ont malheureusement pu être achevés à l'intérieur de cette période. Il est alors de la responsabilité de la Municipalité de confirmer son intention de terminer les travaux

autorisés dans un délai n'excédant pas plus de 24 mois. L'échéancier de réalisation des travaux à exécuter est : du 1er juin au 31 août 2023.

Le conseil municipal adopte le second projet du règlement no 660-22, modifiant le règlement de zonage n° 595-16 de la Paroisse de Plessisville, afin d'autoriser la classe d'usage Parc et récréation extensive (P-1) dans les zones PR-1 et RF-1.

## Séance ordinaire

du conseil du 19 décembre 2022

Le conseil adopte les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2023. Le détail du budget est à la page 5 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025. Le détail est à la page 6.

## Séance extraordinaire

du conseil du 19 décembre 2022

Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville approuve les dépenses d'un montant de 74 205.73\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321 pour les projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville a présenté en 2018 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du

## Séances ordinaires du conseil municipal pour 2023

- 9 janvier (2e lundi)
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1er mai
- 5 juin
- 4 juillet (mardi)
- 7 août
- 5 septembre (mardi)
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre
- 18 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.

# Administration générale (suite)

Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

La municipalité désire demander au Ministère de prolonger sa participation au programme jusqu'au 31 juillet 2023 soit pour une période de 6 mois.

## Prochaine séance du conseil

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 6 février à 20 h à la salle du conseil. Vous pouvez assister à la séance en vous présentant directement à la municipalité ou via Teams.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal devra acheminer ses commentaires ou questions par courriel à [info@paroisseplessisville.com](mailto:info@paroisseplessisville.com) ou par courrier au bureau municipal situé au 290, Route 165 Sud, C.P. 245, Plessisville, G6L 2Y7, à l'attention de Mme Joanie de Ladurantaye et portant la mention période de questions pour la séance du conseil. De plus, le message doit être reçu au plus tard à 12 h, le jour de la séance.



## Prévisions budgétaires de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023

### Revenus

	2023	2022
Taxes	3 647 430 \$	3 502 235 \$
Paiement tenant lieu de taxes	26 090 \$	31 207 \$
Transferts Gouv.	574 580 \$	489 065 \$
Autres revenus de sources locales	255 963 \$	124 564 \$
Affectation - surplus	87 000 \$	25 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>4 591 063 \$</b>	<b>4 172 071 \$</b>

### Charges

#### Administration générale

	2023	2022
Administration et conseil	107 740 \$	135 181 \$
Application de la loi	15 045 \$	29 990 \$
Gestion financière et administrative	492 148 \$	417 135 \$
Évaluation	128 797 \$	113 867 \$
Autres + greffe	42 325 \$	40 480 \$
<b>Total</b>	<b>786 055 \$</b>	<b>736 653 \$</b>

#### Sécurité publique

	2023	2022
Police	257 786 \$	242 445 \$
Protection contre l'incendie	282 119 \$	274 323 \$
Sécurité civile et autres	5 000 \$	2 000 \$
<b>Total</b>	<b>544 905 \$</b>	<b>518 768 \$</b>

#### Transport

	2023	2022
Éclairage des rues	11 250 \$	10 640 \$
Transport collectif	58 442 \$	29 253 \$
Voirie (municipale)	502 646 \$	417 047 \$
Voirie (enlèvement neige)	408 865 \$	343 806 \$
<b>Total</b>	<b>981 203 \$</b>	<b>800 746 \$</b>

#### Santé et Bien-être

	2023	2022
Santé et Bien-être	3 224 \$	3 248 \$
<b>Total</b>	<b>3 224 \$</b>	<b>3 248 \$</b>

#### Hygiène du milieu

	2023	2022
Aqueduc-égout-assainissement	584 300 \$	561 100 \$
Enlèvement des ordures et récupération	312 601 \$	304 406 \$
Cours d'eau	9 600 \$	10 500 \$
<b>Total</b>	<b>906 501 \$</b>	<b>876 006 \$</b>

#### Urbanisme

	2023	2022
Aménagement, Urbanisme et zonage	124 238 \$	103 518 \$
Promotion et développement industriel	43 391 \$	44 207 \$
<b>Total</b>	<b>167 629 \$</b>	<b>147 725 \$</b>

# Administration générale (suite)

## Programme triennal d'immobilisation 2023 - 2024 - 2025

État des dépenses par objets

Loisirs et culture	2023	2022
Loisirs	488 368 \$	453 059 \$
Bibliothèque	66 725 \$	84 098 \$
Patrimoine	7 993 \$	6 912 \$
<b>Total</b>	<b>565 086 \$</b>	<b>546 069 \$</b>

Frais de financement	2023	2022
Intérêt- Dette à long terme	261 441 \$	188 501 \$
Autres frais	9 124 \$	4 810 \$
<b>Total</b>	<b>270 565 \$</b>	<b>193 311 \$</b>

<b>Total charges</b>	<b>4 225 168 \$</b>	<b>3 822 526 \$</b>
----------------------	---------------------	---------------------

<b>Excédent avant conciliation</b>	<b>- 365 895 \$</b>	<b>- 349 545 \$</b>
------------------------------------	---------------------	---------------------

### Conciliation à des fins fiscales

Remboursement en capital	242 347 \$	244 697 \$
Remboursement - Fonds de roulement	5 848 \$	5 848 \$
Dépenses en immobilisation	117 700 \$	99 000 \$
<b>Total conciliation</b>	<b>365 895 \$</b>	<b>349 545 \$</b>

### Excédent à des fins fiscales

- \$ - \$

PROJET	2023
<b>Subvention - Projets structurants (MRC)</b>	
Éclairage - Boulevard des Sucrieries	30 000 \$
Éclairage - Muguets, Domaine, Rte Beaudette	7 500 \$
Plan d'aménagement - Parc Kelly (Bord rivière)	5 000 \$
<b>Aménagement - Entrée Domaine Somerset</b>	<b>10 000 \$</b>
<b>Total</b>	<b>52 500 \$</b>

### Projet pour la subvention TECQ

Asphaltage - Avenue Forand & Boul. Sucrieries	113 000 \$
Réfection - Rue Colombes, Chardonnerêts, Alouette	800 000 \$
Réfection - Rue St-Calixte (segment 46) - partie aqueduc	413 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 326 000 \$</b>

### Appropriation - Fond de roulement

Achat - Camion (Pick-up)	55 000 \$
<b>Total</b>	<b>55 000 \$</b>

### Règlement d'emprunt

Rang du Golf	1 276 000 \$
Rue St-Calixte (segment 46)	1 372 000 \$
Rue St-Calixte (segment 47)	1 470 000 \$
Rte Kelly (entre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> ponts)	1 646 000 \$
Rte Béliveau (jusqu'à Labrie)	2 394 000 \$
<b>Total</b>	<b>8 158 000 \$</b>

### Subvention gouvernementale (PRABAM)

Fenêtres - Édifice municipal	50 000 \$
Chauffage & Ventilation - bureau	75 000 \$
Isolation - Bureau et caserne	11 000 \$
<b>Total</b>	<b>136 000 \$</b>

### À même le budget de 2023

Caméra	6 000 \$
Pointe au carbure (Niveleuse)	4 500 \$
Étude d'opportunité projet - Pojet La Samare	8 000 \$
Étude - Domaine Somerset	90 000 \$
<b>Total</b>	<b>108 500 \$</b>

Total des projets 2023 9 836 000 \$

### 2024

Étude d'opportunité - Projet La Samare	9 000 \$
Réfection de chemin	1 000 000 \$
Plan directeur d'aqueduc & égout	90 000 \$
Toit - Patinoire École Notre-Dame	500 000 \$
Patinoire - Secteur Stade Garneau	200 000 \$
Réfection - Terrains de tennis	250 000 \$
<b>Total</b>	<b>2 049 000 \$</b>

### 2025

Réfection de chemin	1 000 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 000 000 \$</b>

# Informations diverses

## Retraite

La municipalité de la Paroisse de Plessisville veut souhaiter une belle retraite à Mme Hélène Noël. Après 25 ans de bons et loyaux services aux citoyens, il est maintenant temps pour elle de prendre une retraite bien méritée.

Merci pour toutes ces belles années!



## Nouveaux employés

La municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite la bienvenue à ses deux nouveaux employés, Mme Jacinthe Laflamme à la réception ainsi qu'à Mme Laurie Sauvageau aux communications et loisirs. Nous sommes ravis et enthousiastes de votre arrivée.

Félicitations et bienvenue dans l'équipe!



## Bilan de l'émission des permis pour 2022

Voici le bilan de l'émission des permis pour l'année 2022. Les investissements totaux ont atteint une valeur de 7 984 545 \$. En comparaison, les investissements ont été de 12 223 315 \$ en 2020 et d'environ 5 800 000 \$ en 2020.

Type de permis/certificat	Nb de permis	Valeur
Résidentiel	155	7 051 045 \$
Agricole	22	738 500 \$
Commercial-industriel	3	100 000\$
Autre	7	95 000 \$
<b>Totaux</b>	<b>187</b>	<b>7 984 545 \$</b>

## Taxes

Dernièrement, vous avez reçu votre compte de taxes 2023. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la réception de la municipalité au 819-362-2712 au poste 4401. Vous pouvez également vous présenter directement au bureau au 290, Route 165 Sud.





## Stationnement en période hivernale

Notez que tel que stipulé à l'article 6 du règlement municipal 496-03, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Bien que le règlement municipal sur le stationnement ne l'interdise pas, il serait apprécié, dans la mesure du possible, de ne pas stationner votre véhicule sur un chemin public lorsqu'il apparaît évident qu'un déneigement de jour aura lieu incessamment.



## Poubelles

Afin de faciliter la collecte des déchets ainsi qu'un déneigement rapide et efficace des rues de la municipalité, les citoyens sont priés de placer leur bac dans leur entrée ou terrain et non dans la rue.

## Attention aux déneigeuses

Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route. Mieux vaut garder une distance sécuritaire lorsqu'on circule près de ce type de véhicule afin de s'assurer d'être dans le champ de vision de son conducteur. Cet hiver, pour votre sécurité, gardez vos distances!

## Neige

Nous vous rappelons qu'il est défendu, à tout propriétaire ou occupant d'un immeuble, de souffler ou d'amonceler de la neige, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs. (Règlement 497-03 concernant les nuisances - article 10). Si vous le faites, vous commettez une infraction et êtes passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 100.00 \$ et maximale de 300.00\$. Il en va de même pour les fossés. Il serait important d'en aviser votre déneigeur s'il y a lieu.



## Vandalisme

La municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite vous informer que nous avons récemment constaté que du vandalisme avait été fait au Domaine Somerset. Nous vous prions de bien vouloir respecter les diverses installations mises à votre disposition par la municipalité afin que celles-ci restent propres et en ordres le plus longtemps possible.





# Environnement

## Éco-Défis

À chaque mois, la municipalité de la Paroisse de Plessisville vous invite à participer à l'Éco-Défis. Pour le mois de janvier, la trousse présente: Zéro déchet, un geste à la fois. Vous avez accès à des entrevues déculpabilisantes ainsi que des alternatives intéressantes à porté de main pour vous aider à gérer la surconsommation.



## Hygiène du milieu

Voici le calendrier 2023 pour la collecte régulière des déchets et de la récupération. Il sera également joint à votre compte de taxes.

Paroisse de Plessisville 2023

### CALENDRIER DES COLLECTES

Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Janvier 2024	Pour information, contactez : 819 362-2712 / poste 4401		
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Collecte hebdomadaire résidentiel	Collecte hebdomadaire des boîtes à déchets	Collecte des haies et pelouses 1 <sup>re</sup> semaine de chaque mois

## Service de transport

La MRC de l'Érable a adopté une nouvelle grille de tarifs pour le service du transport collectif et adapté.



TITRES DE TRANSPORT	CLIENTÈLE	INTRA-MRC	HORS MRC
Passage unique	Pour tous*	4,00 \$	6,50 \$
Livret de 10 billets (tarif régulier)		36,00 \$	52,00 \$
Livret de 10 billets (tarif réduit)	Étudiants et aînés 65 ans +	30,00 \$	42,00 \$
Laissez-passer mensuel (tarif régulier)		104,00 \$	113,00 \$
Laissez-passer mensuel (tarif réduit)	Étudiants et aînés 65 ans +	81,00 \$	89,00 \$
Taxi - transport adapté (voyage unitaire)	Pour tous		28,00 \$ <u>avec</u> laissez-passer
			35,00 \$ <u>sans</u> laissez-passer

\* Le passage unique est payé à l'arrivée exacte et le service est disponible seulement à bord des véhicules du transport collectif (non disponible pour le transport adapté).

**POINTS DE VENTE**

- Bureau municipal
- MRC de l'Érable
- COOPÉRIE du Cégep de Victoriaville
- CSRAM
- En ligne : <https://mrc.erable.ca/mobus/mobus>

**MODES DE PAIEMENT**

- Sur place à la MRC : crédit, débit, argent
- Dans les municipalités : en argent seulement
- En ligne : <https://mrc.erable.ca/mobus/mobus>
- Par chèque à : MRC de l'Érable, 1701 av. Saint-Jacques, Plessisville QC G6L 2S7

WWW.ERABLE.CA/TRANSPORT  
819 362-2333, poste 1250  
transportcollectif@erable.ca

Un nouvel horaire mieux adapté aux besoins de la clientèle est également en vigueur. Pour plus de détails sur ces changements, veuillez consulter le site internet de la MRC.

## Heures d'ouverture

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13 h à 19 h
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	10 h à 12 h 13 h à 18 h
VENDREDI	13 h à 16 h
SAMEDI	9 h 30 à 11 h

# Loisirs, culture & activités

## Recherche de bénévoles

Vous avez du temps et vous désirez faire du bénévolat? La bibliothèque Fleurs des champs est à la recherche d'une ou plusieurs personnes qui seraient intéressées à venir faire la lecture de rayons.

En quoi cela consiste? Une fois par mois, lors des heures d'ouverture de la bibliothèque, la personne responsable devra faire la vérification de l'ordre des livres sur les tablettes.

- Aucun outil à utiliser
- Aucun horaire spécifique
- Aucun contact avec les abonnés

Si vous êtes intéressé, veuillez appeler à la bibliothèque au 819-362-2712 au poste

## Semaine de relâche

Les activités qui auront lieu durant la semaine de relâche vous seront communiquées sous peu. Veuillez surveillez notre page Facebook pour plus de détails.

## Nouveautés

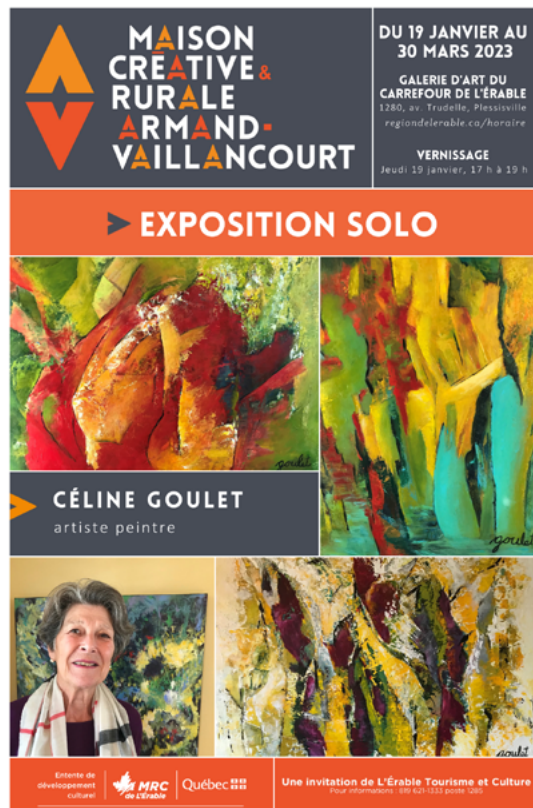
À chaque mois, la bibliothèque Fleurs des champs reçoit plusieurs nouveaux livres et autres. Vous pouvez accéder à cette liste sur le site internet de la municipalité dans l'onglet Loisirs - Culture. Vous pouvez également y accéder par l'accès au catalogue avec la plateforme Koha de la bibliothèque.



# Activités & événements

## Exposition

Exposition de l'artiste peintre Céline Goulet à la galerie d'art de la Maison créative et rurale Armand-Vaillancourt du 19 janvier au 30 mars 2023.



MAISON CREATIVE & RURALE ARMAND-VAILLANCOURT

DU 19 JANVIER AU 30 MARS 2023

GALERIE D'ART DU CARREFOUR DE L'ÉRABLE  
1280, av. Trudelle, Plessisville  
regandelerable.ca/horaires

VERNISSAGE  
Jeudi 19 janvier, 17 h à 19 h

EXPOSITION SOLO

CÉLINE GOULET  
artiste peintre

Entente de développement culturel MRC de L'Érable Québec

Une invitation de L'Érable Tourisme et Culture  
Pour information : 514 421-1111 poste 202

## Mont Apic

Encore une fois cette année, la municipalité offre aux citoyens une journée de plein air à 50% de rabais au Mont Apic. Pour en profiter, vous devez vous présenter au bureau de la municipalité afin de récupérer votre coupon (1 par personne) valide pour le ski ou la glissade sur tube. Vous devrez également présenter une preuve de résidence à la billetterie du Mont Apic.

## Ski de fond

La municipalité de la Paroisse de Plessisville offre à ses résidents la possibilité de découvrir le ski de fond. Les citoyens auront accès gratuitement aux sentiers du Club de ski de fond La Loutre. Afin d'en profiter, vous devez vous présenter au bureau de la municipalité pour venir chercher votre coupon (1 coupon par personne).

## Les soirées cabaret jeunesse

Le samedi 18 février 2023, une soirée gratuite aura lieu au Carrefour de l'Érable avec en spectacle le groupe High Five. Allez encourager la relève.

\*Inscription obligatoire



La MRC de L'Érable et la Ville de Plessisville présentent

**HIGH FIVE**  
dans le cadre des soirées cabaret jeunesse

LE SAMEDI 18 FÉVRIER  
À 19 H

Au Carrefour de L'Érable  
1280, avenue Trudelle  
INFOS : Veronique Bachand  
819 362-3284, poste 2113 | vbachand@plessisville.quebec

Il y aura un bar sur place au profit du CPA Plessisville.

**SPECTACLE GRATUIT**  
Inscription obligatoire sur le site Web de la Ville

Paroisse de Plessisville Plessisville  
Entente de développement culturel MRC de L'Érable Québec





# KARNAVAL DES MITAINES

SAMEDI 4 FÉVRIER 10 h à 15 h






**MONT APIC**  
Une journée de plein air à  
**50%**  
pour la saison 2022-2023  
(1 coupon par personne)  
Vous devez vous présenter au  
bureau municipal afin de récupérer  
votre coupon rabais.  
\*Valable pour: ski, planche, raquette et glissade sur tube





**GRATUIT**

Les résidents de la Paroisse de Plessisville bénéficient de la gratuité au Club de ski de fond La Loutre

\*Veuillez vous présenter au bureau de la municipalité afin de récupérer votre coupon (1 par personne)



## Inscription Soccer

1er février au 19 mars 2023

Inscription en ligne sur le site Internet de la Ville de Plessisville (Amilia)



\*Veuillez scanner le code QR pour vous inscrire

### Inscription au DEK HOCKEY

Dès le 1 février

**Inscriptions ADULTE:**  
en ligne sur le site Internet de Dek hockey Plessisville

**Inscriptions JUNIOR:**  
en ligne sur le site Internet de la Ville de Plessisville (Amilia)



Une soirée d'informations et d'inscriptions aura lieu chez Go Sport le 7 avril à 17h30